

Qualité et sécurité à l'officine

Dr Marie Pierre SANCHEZ LARGEOIS
Pharmacien inspecteur de santé publique
Direction de la santé publique



Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine (ARS NA)

- 12 départements, siège Bordeaux, 2221 officines
- Pilotage et mise en œuvre de la politique régionale de santé publique sur tout le parcours du patients: ville, établissements de santé et médico-sociaux
 - Améliorer la santé de la population
 - Un système de santé plus efficient
- Les pharmaciens inspecteurs et le personnel administratif du pôle qualité, sécurité des soins et des accompagnements et des produits de santé
 - Appui technique et appui réglementaire
 - Par téléphone ou courriel
 - Lien dédié sur le site de l'ARS:

<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/pharmacies-dofficine-0>



ARS NA

Direction de la Santé Publique

*Pôle qualité, Sécurité des
soins, des
accompagnements et des
produits de santé*

Autorisation de création,
transfert, regroupement
d'officines

Autorisation de commerce
électronique de
médicaments

Restitution de
licence

Inspection

**PHARMACIENS
OFFICINAUX**

Accompagnements des
officinaux dans une
démarche continue
d'amélioration de la
qualité de l'exercice
officiel

- Rubrique sur le site de l'ARS dédiée aux pharmaciens
- Actions de prévention : mois sans tabac, conciliation médicamenteuse, vaccination,...

La démarche qualité

- S'assurer de la mise en place à l'officine des critères de qualité et de sécurité:
 - La **présence pharmaceutique continue**,
 - **L'inscription au tableau de l'Ordre** des pharmaciens
 - Le **port de l'insigne** par tous les membres de l'équipe,
 - L'ouverture (après accord du patient) et l'alimentation systématique du **dossier pharmaceutique**, et son édition au besoin,
 - Le **double contrôle** systématique des ordonnances,
 - L'impression du **ticket Vitale** et des mentions réglementaires,
 - La proposition de l'édition d'un **plan de posologie** qui deviendra à terme le bilan de médication (liste juste et exhaustive des médicaments)
 - Les **opinions pharmaceutiques**,
 - La présence a minima de **deux procédures** : froid et retrait de médicaments,
 - La traçabilité des **entretiens conventionnels**.

<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/pharmacies-dofficine-0>